

J'ai demandé de l'aide...

**La MSA m'a
supprimé tous
mes droits.**

Nous avons choisi le métier d'agriculteur. Nous avons choisi de vivre avec la nature. Nous savions les difficultés que cela comporte et la satisfaction que cela procure. Nous avons choisi de travailler durement parce que ce métier a du sens pour nous.

Nous n'avons pas choisi de vendre notre production à des prix dérisoires qui couvrent à peine nos charges. Nous n'avons pas choisi de dépendre des aides pour boucler le mois. Cette situation est déjà humiliante en elle-même, mais elle devient insupportable quand il faut perdre de précieuses journées pour tenter de faire valoir nos droits, parfois sans succès.

En France, un quart des agriculteurs de vivent sous le seuil de pauvreté¹. Chaque jour, un agriculteur se suicide. Les exploitants agricoles ont la mortalité par suicide la plus élevée de toutes les catégories sociales². Et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) n'y est pas pour rien.

Le plan de prévention du suicide mis en œuvre par la MSA est une blague de mauvais goût. Bien loin de répondre aux difficultés d'une profession malmenée, la MSA rend la vie de ses administrés invivable. Des agriculteurs en difficulté plongent régulièrement dans le désespoir faute de réussir à obtenir les aides qui leur sont dues. On ne saurait mieux illustrer l'histoire du pompier pyromane.

Nous ne connaissons pas un seul agriculteur, une seule agricultrice qui n'ait jamais eu de difficulté pour faire valoir ses droits auprès de la MSA : prime d'activité, revenu de solidarité active (RSA), allocations familiales, aide au logement, retraite... Sans parler de la reconnaissance et de la prise en charge de certaines maladies professionnelles.

Nous avons tous été confrontés, parfois régulièrement, à l'absence d'interlocuteur physique, à l'attente interminable des standards téléphoniques, aux courriers contradictoires, à l'incapacité des opérateurs téléphoniques à résoudre une situation, aux demandes répétées de pièces déjà versées au dossier, aux suspensions de paiement

1 26 % précisément selon une publication de l'INSEE du 5 janvier 2022.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6017572/ip1884.pdf>

2 <https://www.vie-publique.fr/en-bref/277663-suicides-dans-le-monde-agricole-aider-les-agriculteurs-en-difficulte>

inexpliquées, aux délais de traitement insoutenables. Autant de situations inhumaines et révoltantes.

Nous ne sommes pas là pour blâmer les salariés de la MSA. Nous savons trop bien qu'ils souffrent, comme les usagers, du manque de moyens et de la « dématérialisation » des services. Les assistantes sociales, dernier rempart à la déshumanisation, voient leur charge de travail augmenter au gré des départs en retraite ou des burn-out. Tant et si bien qu'elle ne sont plus en mesure d'effectuer leur travail correctement. Nous savons que la maltraitance administrative dont souffre les agriculteurs, n'est que le reflet de la maltraitance managériale imposée au personnel des MSA. Nous voulons leur dire notre soutien et nous les encourageons à nous rejoindre pour dénoncer cette situation.

Comment justifier que la MSA rogne ainsi sur les droits sociaux et la masse salariale ? A qui profite cette politique répugnante ?

On imagine, évidemment, les intérêts particuliers de quelques financiers peu scrupuleux. Mais si on replace cette maltraitance institutionnelle dans le contexte plus large des politiques agricoles des dernières décennies, la MSA apparaît comme le fer de lance de l'épuration des campagnes. En mettant sur la touche les fermes déjà fragilisées par les exigences normatives et la mise en concurrence sur les marchés mondialisés, elle fait place nette pour l'expansion de l'agriculture industrielle et capitaliste.

Aujourd'hui, nous sommes venus soutenir un camarade dont les paiements ont été suspendus depuis 3 mois sans explications valables (lire les détails au dos). L'attente a trop duré. Maintenant, il faut payer.

Mais pour un cas résolu, combien de situations
inacceptables restent en suspens ?

Des agris révoltés
- Mai 2022 -

Décembre 2021 : premier RDV avec l'assistante sociale MSA Laurène MONTERRAT pour déclaration de changement de situation suite à la séparation (date effective : 01/10/21). Demande de recalcul de mes droits pour RSA, APL... Nous faisons une garde alternée des enfants dans la maison que nous occupons chacun une semaine sur deux.

20 Janvier 2022 : la MSA me redemande des documents déjà envoyés en décembre, l'assistante sociale me confirme pourtant leur envoi initial

4 février 2022 : j'ai à nouveau RDV avec l'assistante sociale pour « actualiser » ma situation car je devrai payer le prêt intégral de la maison seul à partir d'avril.

9 Mars 2022 : on me demande une nouvelle fois de remplir des documents de garde alternée... que je renvoie...

1er avril 2022 : je reçois un courrier de Karine DUSSANS me sommant d'envoyer « rapidement » les documents envoyés déjà deux fois et retransmis trois semaines plus tôt par l'assistante sociale. On me demande également la nouvelle adresse de mon ex-compagne ainsi que des justificatifs de paiement du prêt de la maison, que j'envoie... via l'assistante sociale puisqu'il n'y a aucun moyen de joindre Karine DUSSANS, ni par téléphone, ni par mail.

Situation début mai :

Je ne touche plus aucune prime d'activité, ni d'allocations familiales depuis février inclus.

Non seulement les calculs ne sont pas fait mais je subis ce que je considère comme du harcèlement alors même que j'ai fait toutes les démarches.

J'ai demandé de l'aide... la MSA m'a supprimé tous mes droits et tous les interlocuteurs que j'ai eu n'avaient pas la possibilité de faire avancer mon dossier.

Je ne suis pas d'une nature suicidaire, mais je comprends maintenant comment un système et une organisation déshumanisée peut nous mener à bout. J'entends que mes droits soient respectés et moi aussi je demande à ce que tout se débloque. Maintenant !